

- Intégrer les démarches en ligne dans l'apprentissage d'adultes peu ou pas scolarisés

(un niveau minimum A1 est requis à l'oral)

Le numérique est partout, les démarches sont de plus en plus souvent dématérialisées et certains publics se retrouvent exclus. Ils doivent passer par des tiers pour faire valoir leurs droits, prendre rendez-vous, suivre la scolarité de leurs enfant ... Ces tiers, font et refont à leur place.

Cette formation vous propose des pistes méthodologiques pour intégrer ces contenus complexes dans l'apprentissage de la lecture d'adultes peu ou pas scolarisés.

Faire son actualisation sur Pôle Emploi, prendre rendez-vous sur Doctolib, utiliser Pronote, allez sur le site de la CAF, deviennent des objectifs à travailler avec des activités et une progression qui permettent aux adultes non scolarisés de gagner en compétence et en autonomie pour réaliser seuls leurs démarches en ligne.

OBJECTIFS

- Intégrer les compétences numériques dans son projet pédagogique
- Favoriser les apprentissages en formation d'adultes en utilisant les démarches en ligne
- Etablir des objectifs pédagogiques pour développer des compétences de lecture
- Définir une progression pédagogique
- Proposer des activités autour des contenus
- Définir le rythme et la durée des activités

PUBLIC

- Formateurs-animateurs
- Coordinateurs

CONTENUS

- L'évaluation des besoins des public
- Les représentations de ce qu'est la lecture
- L'analyse d'une démarche en ligne
- La didactisation d'une démarche : quelles activités et avec quelle progression
- Une séquence pédagogique : mise en place d'une progression dans les apprentissages

MOYENS PEDAGOGIQUES ET SUPPORTS

- Pédagogie active alternant apports théoriques et mises en activité des intervenants.
- Progression allant de l'analyse à l'utilisation des supports.
- Travail en sous-groupes ou en binômes.
- Sites internet
- Exemple d'outils mis en œuvre en ASL

POINTS FORTS

Vous repartez avec des outils et des idées pour mettre en activité vos participants pour qu'ils apprennent à faire leurs démarches seuls.

DURÉE

1 journée de formation, de 9h30 à 17h

Nombre d'heures de formation : **6 heures**